Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de BETHUNE

Extrait du Registre des Délibérations

du Conseil Communautaire

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

-ooOoo---

Le mardi 23 juin 2026, à 18 H 30, le Conseil Communautaire s'est réuni, à la salle Olof Palme de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 17 juin 2026, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, SOUILLIART Virginie, LEMOINE Jacky, DEROUBAIX Hervé, SCAILLIEREZ Philippe, MACKE Jean-Marie, CARRÉ Nicolas, THELLIER David, HELLEBOID Bénédicte, MARIINI Laëtitia, DE CARRION Alain, IDZIAK Ludovic, MARCELLAK Serge, BASSOM Françoise, BECUWE Pierre, BIALON Perrine, CASTELL Jean-François, COCQ Bertrand, DARRAS Sébastien, DECOURCELLE Catherine, DELBECQUE Benoît, DUBY Sophie, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, FIGENWALD Arnaud, FOUCAULT Grégory, GIBSON Pierre-Emmanuel, JOMBART Simon, JURCZYK Jean-François, LECLERCQ Odile, LOISON Jasmine, MULLET Rosemonde, OPIGEZ Dorothée, PETIT Céline, POIRÉ Laurent, ROBIQUET Tanguy, ROSE Sylvie, STACH Grégory, ALLOUCHERIE Sandrine, ANTKOWIAK Corinne, BAJEUX Alain, BAJEUX Samuel, BARROIS Alain, AIMAR Nicolas, PRUVOST Stéphanie, BERTOUX Maryse, BLOCH Karine, BOMMART Émilie, BOQUILLON Marcel, BOULART Annie, BRAEM Christel, BRÉHON Jean-Charles, CARINCOTTE Annie-Claude, CARPENTIER Arnaud (jusqu'à la question 23), CLAIRET Dany (jusqu'à la question 23), COURTIN Samuel, CRESPEL Bérengère, CRETEL Didier, DA SILVA Franck, DEBAECKER Olivier, DELEPINE Michèle, DÉON Fabrice, DERAMAUX Martine, DERICQUEBOURG Daniel, DESSE Jean-Michel, DIERS Véronique, DUBART Alain-Eric, DUBOIS Carole, DUCROCQ Alain, DUHAUT Mickael, DUMUR Lucile, ÉLAZOUZI Hakim (à partir de la question 2), ÉRALDI Raphaël, ÉVRARD Jules, FRAPPÉ Thierry, DELRUE Christian, GLUSZAK Franck, HANNEBICQ Franck, HARLÉ Martine, HERTOGH Chloé, HEUGUE Éric, HOCQ René, HUCHETTE Clément, KWARTNIK Pierre (jusqu'à la question 16), LECOCQ Bernadette, LECOMTE Alexis, LEGAY Stéphanie, LEROUX David, LEVEUGLE Emmanuelle (à partir de la question 2), LOISEAU Ginette, LOISEL Peggy, MAESEELE Alexandre, MAHAUT Jurgen, MALADRY Blandine, MARLES Michel, MOREAU Mason, MORIEN Patrick, PAJOT Ludovic, PATOUX Gauthier, PATOUX Joël, PÉDRINI Lélio, PÉREIRA Fabrice, CARON David, BOULET David, PONCHANT Béatrice, PRUVOST Marcel, ROHART Sylvain, SWITALSKI Jacques, TAVERNIER Delphine, THIRY Steven, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VIVIER Ewa, VOISEUX Dominique, WILLEMAND Isabelle, WILLERY Ludovic, YVAIN Dominique, ZAJAC Monique

PROCURATIONS :

DAGBERT Julien donne procuration à WILLEMAND Isabelle, GAQUÈRE Raymond donne procuration à BECUWE Pierre, DEBAS Gregory donne procuration à PETIT Céline, DELPLACE Jean-François donne procuration à COCQ Bertrand, DIA Fatimata donne procuration à ÉLAZOUZI Hakim (à partir de la question 2), DISSAUX Thierry donne procuration à MARCELLAK Serge, DOMART Sylvie donne procuration à LEROUX David, DUMONT Gérard donne procuration à LECONTE Maurice, GAROT Line donne procuration à DELEPINE Michèle, HENNEBELLE André donne procuration à DEROUBAIX Hervé, LEGRAND Jean-Michel donne procuration à HERTOGH Chloé, LEMATTRE Florence donne procuration à BOSSART Steve, MONTEWIS Arnaud donne procuration à PRUVOST Marcel, PREIN Eric donne procuration à ROBIQUET Tanguy, PRUD'HOMME Sandrine donne procuration à BOMMART Émilie, RENAUT Cédric donne procuration à MAESEELE Alexandre, ROUSSEL Bruno donne procuration à PAJOT Ludovic, SCALONE Jean-Pascal donne procuration à GACQUERRE Olivier, SGARD Alain donne procuration à VERWAERDE Patrick, TOURBIER Laurie donne procuration à HUCHETTE Clément, TRACHÉ Bruno donne procuration à DUPONT Jean-Michel

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

BLOQUET Perrine, BURMER Véronique, DEBUSNE Emmanuelle, DELECOURT Dominique, DESCAMPS Nicolas, DUBOIS Bruno, FLAHAUT Jacques, FLAHAUT Karine, HERBAUT Emmanuel, MASSART Yvon, PRÉVOST Denis

Madame DUHAMEL Marie-Claude est élue Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

N° 2026/CC096

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
23 juin 2026

POLITIQUE SPORTIVE ET EQUIPEMENTS RATTACHES

ACTIONS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU AMATEUR, DU SPORT EVENEMENT ET DU SPORT HANDICAP - VERSEMENT DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA SAISON SPORTIVE 2025/2026

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n°2022/CC136 du Conseil Communautaire du 06 décembre 2022 :

Priorité n°3 : Garantir le « bien-vivre ensemble » et la proximité sur l'ensemble du territoire.
Enjeu : Développer le sport pour tous et permettre le "bien-être"

Par délibération n° 2023/CC168 du 17 octobre 2023, le Conseil Communautaire a approuvé les critères d'éligibilité au versement des subventions en matière d'actions en faveur du développement du « sport de haut niveau amateur », du « sport évènement » et du « sport handicap », sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane.

Au titre de la saison sportive 2025/2026, le montant total des subventions attribué s'élève à 86 137 € tel que détaillé ci-dessous :

- 21 000 € pour l'aide forfaitaire aux clubs sportifs pré-nationaux
- 2 887 € pour des compétitions nationales ou internationales
- 13 000 € pour les athlètes individuels de haut niveau amateur
- 24 250 € pour le sport scolaire
- 13 000 € pour les évènements sportifs
- 12 000 € pour le sport handicap / le sport santé

Afin de maintenir son soutien au sport de haut niveau amateur, à savoir : le sport évènement, les athlètes individuels, les déplacements, les établissements scolaires, le sport handicap, il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le versement des subventions reprises dans les tableaux ci-annexés, au titre de la saison sportive 2025/2026.
- d'autoriser le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer les conventions d'objectifs correspondantes, précisant les modalités de versement de ces subventions et les engagements réciproques des parties. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,
Le Conseil communautaire,
A la majorité absolue,

APPROUVE le versement des subventions reprises dans les tableaux ci-annexés, au titre de la saison sportive 2025/2026.

AUTORISE le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer les conventions d'objectifs correspondantes, précisant les modalités de versement de ces subventions et les engagements réciproques des parties.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : 26 JUIN 2026

Et de la publication le : 26 JUIN 2026
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,

DE CARRION Alain

DE CARRION Alain

Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

ANNEXE 1

SPORT DE HAUT NIVEAU AMATEUR
AIDE FORFAITAIRE AUX CLUBS SPORTIFS PRE-NATIONAUX
SAISON 2025/2026

DISCIPLINE	CLUB	NIVEAU	M/F	MONTANT DE L'AIDE
BADMINTON	BADMINTON CLUB HERSIN-COUPIGNY	PRENAT	F	3 000 €
BASKETBALL	BASKET CHEMINOTS STADE BETHUNOIS	PRENAT	M	3 000 €
	USOBL BASKETBALL	PRENAT	F	3 000 €
FOOTBALL	STADE BETHUNOIS FOOTBALL CLUB	PRENAT	M	3 000 €
FUTSAL	FUTSAL CLUB BARLIN	PRENAT	M	3 000 €
HAND BALL	HBC AUCHEL	PRENAT	F	3 000 €
	HBC HERSIN COUPIGNY	PRENAT	M	3 000 €
TOTAL				**21 000 €**

ANNEXE 2

Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

SPORT DE HAUT NIVEAU AMATEUR

COMPÉTITION NATIONALE OU INTERNATIONALE INDIVIDUELLE
SAISON 2025/2026

DISCIPLINE	CLUB	NIVEAU	M/F	KILOMETRAGE	MONTANT DE L'AIDE €
ATHLETISME	SAINT-VENANT ATHLETISME	CHAMPIONNAT DE FRANCE	M/F	7 000 km	1 000 €
	COLLEGE BERNARD CHOCHOY NORRENT-FONTES	CHAMPIONNAT DE FRANCE	M/F	1 138 km	569 €
TENNIS DE TABLE	LILLERS TT	CHAMPIONNAT DE FRANCE	M/F	1 606 km	803 €
TWIRLING	LES BEFFYNOISES	CHAMPIONNAT DE FRANCE	M/F	1 030 km	515 €
TOTAL					**2 887 €**

Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

ANNEXE 3

SPORT DE HAUT NIVEAU AMATEUR
ATHLETES DE HAUT NIVEAU AMATEUR
SAISON 2025/2026

DISCIPLINE	NOM / PRÉNOM	CLUB	CATEGORIE	MONTANT DE L'AIDE
ATHLETISME	Antoine ANTCZAK	Artois Athlétisme	RELEVE	500 €
	Hugo FOULON	Artois Athlétisme	ESPOIR	500 €
	Léonard NOWOCZYN	Artois Athlétisme	RELEVE	500 €
BASKETBALL	Sohan BRAYE	USOBL Basketball	ESPOIR	500 €
ESCRIME	Margaux DUMETZ	USOBL Escrime	ESPOIR	500 €
	Toscane GRUSON	USOBL Escrime	ESPOIR	500 €
FOOTBALL	Kansu MILANOV	USOBL Football	ESPOIR	500 €
	Louane PAILLART	Stade Béthunois Football	ESPOIR	500 €
	Narlia MATEMBE BOUEMBA	US Vermelles	ESPOIR	500 €
	Othmane TCHAMBAZ	US Vermelles	ESPOIR	500 €
JUDO	Romain DORÉ	Judo Club Lapugnoy	COLLECTIFS NATIONAUX	500 €
	Enzo GWARDYS	Judo Club Lapugnoy	COLLECTIFS NATIONAUX	500 €
	Nathan ANNERON	Olympique judo avenir 62 Hersin-Coupigny	COLLECTIFS NATIONAUX	500 €
	Sirine BENBOUHOUT	Olympique judo avenir 62 Hersin-Coupigny	COLLECTIFS NATIONAUX	500 €
	Ayyub DAHMAJ	Olympique judo avenir 62 Hersin-Coupigny	COLLECTIFS NATIONAUX	500 €
	Enzo TRUFFIN	Cercle Calonnois de Lutte Hercule	COLLECTIFS NATIONAUX	500 €

LUTTE	Lucas BECCART	AS Molinghem	COLLECTIFS NATIONAUX	500 €
NATATION	Odilon BAUDOUIN	Stade Béthunois Pélican Club	ESPOIR	500 €
	Gabriel COUSIN KUBECKI	Stade Béthunois Pélican Club	ESPOIR	500 €
	Lison NOWACZYK	Stade Béthunois Pélican Club	RELEVE	500 €
	Lou-Anne GUITON	Stade Béthunois Pélican Club	RELEVE	500 €
	Timéo DELENCLOS	Stade Béthunois Pélican Club	ESPOIR	500 €
	Cyrielle DUHAMEL	Stade Béthunois Pélican Club	ELITE	1 000 €
	Ezoha LEBON	Stade Béthunois Pélican Club	ESPOIR	500 €
TENNIS DE TABLE	Zoé VARLET DENIS	ASTT Béthune-Beuvry	ESPOIR	500 €
TOTAL				**13 000 €**

Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane

ANNEXE 4

SPORT DE HAUT NIVEAU AMATEUR
SPORT SCOLAIRE
SAISON 2025/2026

COMMUNES	ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	DISCIPLINES	NOMBRE D'ELEVES	PART ELEVES	TOTAL
BÉTHUNE	COLLEGE GEORGES SAND	RUGBY	26	1 300	1 300 €
		NATATION	19	950	950 €
		ATHLETISME	39	1 950	1 950 €
	COLLEGE PAUL VERLAINE	FOOTBALL	91	4 550	4 550 €
	COLLEGE SAINT VAAST	BOXE	31	1 550	1 550 €
	LYCEE LOUIS BLARINGHEM	BADMINTON	28	1 400	1 400 €
		HAND BALL	27	1 350	1 350 €
		NATATION	10	550	550 €
	LYCEE SAINT DOMINIQUE	TRIATHLON	43	2 150	2 150 €
	LYCEE ANDRE MALRAUX	FOOTBALL	13	650	650 €
BEUVRY	LYCEE MARGUERITE YOURCENAR	TENNIS DE TABLE	5	250	250 €
BRUAY-LA-BUISSIÈRE	COLLEGE EDMOND ROSTAND	FOOTBALL	55	2 750	2 750 €
	LYCEE CARNOT	JUDO	18	900	900 €
HOUDAIN	COLLEGE JACQUES PREVERT	BASKET	47	2 350	2 350 €
NOEUX-LES-MINES	COLLEGE ANATOLE FRANCE	HAND BALL	32	1 600	1 600 €
TOTAL			**484**	**24 250**	**24 250 €**

Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

ANNEXE 5

SPORT DE HAUT NIVEAU AMATEUR

SPORT EVENEMENT
SAISON 2025/2026

DISCIPLINE	CLUBS	MANIFESTATIONS	2025/2026
HANDBALL	SBBL Handball	Tournoi national	3 000 €
NATATION	AS Lillers Natation	L'Artésienne (compétition de natation en eau libre)	5 000 €
TIR A L'ARC	Comité Départemental de Tir à l'Arc du Pas-de-Calais	Championnat de France de Tir en campagne	5 000 €
TOTAL			**13 000 €**

Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

ANNEXE 6

SPORT DE HAUT NIVEAU AMATEUR

LE SPORT HANDICAP / LE SPORT SANTÉ
SAISON 2025/2026

DISCIPLINE	CLUBS	INTITULÉ DE L'ACTION	2025/2026
Badminton	Béthune Badminton Club	Séances sport handicap badminton	3 000 €
Natation	Stade Béthunois Pélican Club	Séances sport handicap natation	3 000 €
Tennis	AT Béthune	Séances sport handicap tennis fauteuil	3 000 €
Tennis de table	ASTT Béthune-Beuvry	Séances sport handicap tennis de table	3 000 €
TOTAL			**12 000 €**